

COMPTE RENDU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

15.07.2024

SALLE POLYVALENTE

Membres présents

Proches des habitants.e.s :

- Mme BAIETTO (famille de Mme BAIETTO),
- M BERTHOLLET (famille de Mme BERTHOLLET), représentant de Vanille
- M BERNARD (Famille de Mme LAUNAY),
- M STECKLER (fils de MME STECKLER)
- Mme MUGNIER (famille de M MUGNIER), représentante de Amande
- Mme GENEIX Joséphine, Famille de Mme GIACOMARRA
- Mme GRENECHE (famille de M GRENECHE)
- Mme CASAROTTO (famille de Mme EJARQUE) , représentante de Canne à Sucre
- M EJARQUE (famille de MME EJARQUE et Mme BENZO)
- Mme BALMAIN (Famille de Mme BERRUX), représentante de Pistache

▪ Habitant.e.s présents :

- Mme BOUVRET,
- Mme STECKLER, représentante de Noisette
- Mme CHAGOT
- Mme GANDY, représentante de Tournesol
- Mme PIGGIO
- M ROUSVILLE, représentant de Canne à Sucre
- Mme BAIETTO

▪ Excusés :

- Mme GARET, représentante de Pistache, famille de Mme CLAIRACQ
- M COUDURIER J-Pierre, Vice -président du C.C.A.S

▪

- Représentant de l'organisme gestionnaire :
- M. BOIX—NEVEU Arthur, Maire de Barberaz, président du C.C.A.S

Personnels présents à la réunion :

- Mme CHARRIERE Céline, aide-soignante, représentante du personnel
- Mme MARTIN Emilie, directrice générale des services
- Mme OLIVERO Catherine assistante administrative
- Mme AUVARO Christelle, animatrice

Les points à l'ordre du jour sont :

**1- Arrivé et départs de personnels au sein de l'EHPAD*

**2-Point sur l'augmentation du prix de journée*

1. Mouvements du personnel

Deux agents quittent l'EHPAD :

Christelle AUVARO, animatrice qui quitte l'EHPAD le 24 juillet 2024 pour aller travailler dans un établissement plus proche de son domicile et Mathilde HOMBIAT, psychologue, qui a quitté l'EHPAD le 3 juillet pour prendre de nouvelles missions sur St Alban Laysse.

Des candidatures ont été lancées, dès l'annonce des départs.

Christelle AUVARO sera remplacée par Julie DUNN, actuellement volontaire en service civique à l'EHPAD, elle prendra ses fonctions à compter du 2 septembre 2024.

Quant au poste de psychologue, les recrutements sont en cours et une personne arrivera prochainement sur le poste.

Une famille souhaite évoquer le manque de personnel, elle a l'impression qu'il y en a de moins en moins depuis plusieurs années.

M BOIX—NEVEU explique que cela n'est pas le cas, au contraire, des postes ont été créés depuis que la mairie de BARBERAZ s'occupe de la gestion de l'EHPAD.

Des familles observent du personnel trop débordé qu'elles ont du mal à solliciter, avec une forte présence d'intérimaires qui ne sont pas ou peu investis et des temps dans la journée ou il leur semble qu'il manque du personnel (surtout le matin de 7h à 9h sur les lieux de vie protégées et dans l'après-midi).

Une famille déplore des installations au lit de certains résidents tôt dans la journée(17h) faute de personnel, elle pose la question de l'embauche de personnel supplémentaire.

M BOIX—NEVEU explique ce qu'est la situation actuelle de l'EHPAD, qui est d'ailleurs la situation de nombreux établissements :

Depuis le Covid , il est plus difficile de recruter du personnel, le rapport au travail a changé.

La mairie a tenté d'y remédier, elle a proposé notamment aux autres communes de créer un "pole de remplacement" pour pallier aux absences. Les autres communes n'ont pas adhéré au dispositif, c'est pourquoi la seule solution (qui n'est pas idéale car très couteuse et pas toujours de qualité) a été le recours à l'intérim.

De plus des temps de travail avec le personnel ont été proposés afin de trouver, en termes de planning, des organisations permettant de répondre aux besoins des résidents tout au long de la journée et nuit.

Ces nouveaux horaires sont en "rodage" et le personnel fait des retours afin qu'ils puissent être ajustés au mieux en fonction des résidents et de leurs besoins.

Céline, aide-soignante du 3 -ème étage, explique qu'il est difficile de trouver une organisation idéale, les personnes évoluent dans leurs demandes et besoins, il leur faut s'adapter au quotidien.

Elle évoque le fait qu'elle s'est sentie bien associée quant au travail sur le planning et que les nouveaux horaires permettent, notamment l'après-midi de pouvoir mieux s'organiser et prendre "plus le temps' auprès des résidents.

Elle explique aussi qu'il faudra des ajustements, par service, notamment sur les lieux de vie fermés, afin de mieux répondre aux besoins mais que le travail de réflexion se fait et qu'il y a des propositions pour pallier aux manques observés.

Concernant le manque de personnel, elle observe aussi que les différents stagiaires ne souhaitent pas postuler pour travailler en EHPAD et que les personnes qui sortent des écoles (IDE et AS) postulent très rarement en EHPAD.

Une famille évoque la possibilité de se mettre en lien avec des lycées professionnels afin de donner envie aux futurs diplômés de postuler à l'EHPAD.

Mme MARTIN rappelle que l'EHPAD prend toujours beaucoup de stagiaires, est en lien avec les écoles (ex lycée du MARGERIAZ) et qu'en septembre M COUDURIER (Vice-président du CCAS) envisage un déplacement dans les lycées afin de pouvoir recruter le plus tôt possible.

M BOIX—NEVEU rappelle qu'une réunion avec L'ARS (Agence Régionale de Santé) a eu lieu récemment. Du personnel de l'EHPAD y a assisté et a pu évoquer les difficultés rencontrées au quotidien.

Il explique que l'ARS ne s'est pas, à ce jour, prononcée en faveur d'une augmentation de personnel à l'EHPAD, et que ce sont eux (ainsi que l'état) qu'il faudrait interpeller en matière de financement de la politique du Grand Age.

2. L'Augmentation du prix de journée

Une famille s'interroge sur la hausse du tarif mensuel qui a été appliqué à l'EHPAD.

M BOIX—NEVEU explique que l'EHPAD applique des prix corrects par rapport aux autres établissements. Il donne des exemples et des comparatifs avec d'autres établissements.

Cette augmentation a été rendue nécessaire par la flambée des prix des énergies (électricité, gaz...) ainsi que l'augmentation du prix des denrées alimentaires. Face à ces flambées massives, l'augmentation du prix de journée a été nécessaire, il est, toutefois, resté raisonnable.

Il rappelle qu'un courrier a été envoyé à l'ensemble des proches des habitants afin de leur expliquer cette augmentation.

Une famille demande s'il serait possible que les autres communes du canton participent financièrement au fonctionnement de l'EHPAD.

Actuellement des communes attribuent une subvention à l'association "L'Atelier des Blés d'Or". Ces subventions permettent de financer des spectacles, l'achat de fleurs pour l'établissement. Elles sont destinées à la vie sociale et à l'ensemble des résidents.

Toutefois cela ne couvre pas le déficit actuel de 400 000 euros. Pour le moment les communes ne se sont pas prononcées sur ce point.

3. Questions diverses

*Paiement du loyer mensuel :

-Une résidente exprime le fait qu'il serait plus logique que les résidents payent l'EHPAD en fonction de leurs revenus.

M BOIX—NEVEU explique que cela n'est pas prévu, actuellement tous les résidents payent le même montant quel que soit leurs revenus. Certains ont des aides financières.

Une famille suggère que les personnes qui estiment ne pas payer assez fasse un don à l'EHPAD.

*Axel DAMESIN, intervenant en activités physiques n'est plus présent sur la structure à temps complet :

MME MARTIN rappelle que la première année d'exercice, à temps complet, d'Axel à l'EHPAD a été rendu possible par la réponse à un appel à projet qui a financé une année de présence (financement ARS). Ce financement n'a pas été reconduit. Axel, a souhaité, de son côté, à

compter de septembre 2023, devenir intervenant indépendant, rémunéré par l'EHPAD. Il a été convenu avec la mairie (qui est attachée à la poursuite de ces interventions) qu'il interviendrait à raison de 3 séances par semaine(mardi-mercredi-vendredi)

*Qu'en est il du recrutement d'un directeur, en remplacement de la directrice en poste ?

M BOIX—NEVEU rappelle qu'il est difficile de recruter sur un tel poste, la période de remplacement étant courte et liée à l'arrêt de travail de la directrice en poste. Il rappelle que l'annonce a été relancé pour pouvoir recruter sur ce poste.

*L'IDEC

Des familles souhaiteraient pour l'IDEC en poste puisse leur consacrer plus de temps afin de pouvoir échanger avec elle sur des sujets divers. Elles souhaiteraient la voir plus souvent dans les étages où vivent leur parent.

MME MARTIN rappelle qu'elle est absente ce jour car en formation.

En l'absence d'autres questions, La séance est levée à 16h30,

Compte-rendu fait le 16/07/2024,